



## Le saviez-vous?

Avec l'appui du gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fonds vert, l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique tient ses promesses et offre une solide performance avec son programme *Faites de l'air!*. Des résultats plus que convaincants ont été obtenus depuis sa création et soulignent la nécessité d'un tel programme au Québec.

- Près de 34 % du bilan total (2008) des émissions de gaz à effet de serre du Québec vient du transport routier, plus particulièrement des véhicules légers;
- Les véhicules de l'année-modèle 1998 et plus anciens émettent en moyenne 20 fois plus de pollution à l'origine du smog que les modèles plus récents.
- Depuis 2009, près de 45 000 véhicules ont été retirés dans le cadre du programme *Faites de l'air!*;

### Un programme reconnu

- En juin 2011, pour son programme *Faites de l'air!* 2009-2011, l'AQLPA recevait le Phénix de l'environnement dans la catégorie Adaptation et lutte aux changements climatiques, soulignant sa contribution à la réduction de la pollution atmosphérique ainsi que des émissions de gaz à effet de serre;
- André Belisle, président de l'AQLPA, a aussi reçu plusieurs honneurs pour la qualité de son travail, pour son apport à l'éducation relative à l'environnement et pour les résultats calculables obtenus;

### Fondation canadienne du rein, Division du Québec

- Dans le cadre de *Faites de l'air!*, l'AQLPA a établi un partenariat avec la Fondation canadienne du rein, Division du Québec, qui gère le programme Auto-Rein.
- Ce partenariat est efficace et positif sur plusieurs fronts : amélioration de l'environnement et financement pour l'accomplissement de la mission de la Fondation.

-30-



Suzanne Côté ■ Kathleen Moreau  
762, boulevard des Chutes, Québec (Québec) G1E 2B9  
Téléphone: 418 660-4627 ■ Cellulaire: 418 953-9054  
Télécopieur: 418 660-9054 ■ [www.force-g.ca](http://www.force-g.ca)